

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier relatif au secteur de l'animation dans une collectivité territoriale.

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : ANIMATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 36 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Attaché territorial, vous êtes directeur de la Petite enfance et de l'Éducation de la commune d'Admiville (30 000 habitants et 950 agents).

La nouvelle municipalité est particulièrement engagée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et souhaite que l'ensemble des services se mobilise à ce sujet.

Dans cette perspective, la Directrice générale des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des éléments du dossier, une note sur l'action des communes en faveur de l'égalité filles / garçons.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Chiffres clés - Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » (extraits) - *Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* - 2019 - 4 pages
- Document 2 :** « Égalité filles-garçons dès le plus jeune âge : un enjeu des politiques petite enfance » (extrait) - Bénédicte Fiquet - *Centre Hubertine Auclert* - 12 mai 2014 - 2 pages
- Document 3 :** « De l'intérêt de la prise en compte du genre en éducation » (extrait) - Annette Jarlégan - *Recherches & éducations* - 2 décembre 2009 - 1 page
- Document 4 :** « Guide à destination des animateurs/animateuses et éducateurs/éducatrices sportifs - Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle - Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles - Les clés pour mieux agir » (extrait) - *Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Ministère des Sports* - avril 2019 - 2 pages
- Document 5 :** « SOS : nos marmots souffrent d'une éducation genrée » - *influenzia.net* - 6 mars 2020 - 2 pages
- Document 6 :** « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. Les concepts en jeu » (extrait) - *Réseau Canopée* - consulté en juin 2020 - 4 pages
- Document 7 :** « Le projet éducatif territorial 2018-2021 » (extraits) - *Ville de Metz* - juillet 2018 - 4 pages
- Document 8 :** « Agir pour l'égalité entre les filles et les garçons - Guide à destination des professionnel-le-s de l'animation » (extrait) - *Les Francas* - octobre 2017 - 2 pages
- Document 9 :** « Dans les cours de récréation, les filles sont invisibilisées » - Cécile Bouanchaud - *Le Monde* - 17 septembre 2018 - 2 pages

- Document 10 :** « Agir dès la crèche contre les stéréotypes de genre » - Michèle Foin - *laGazette.fr* - 4 avril 2013 - 2 pages
- Document 11 :** « Plan d'actions égalité femmes-hommes 2017-2020. Courbevoie s'engage » (extraits) - *Ville de Courbevoie* - 9 décembre 2019 - 5 pages
- Document 12 :** « Égalité filles-garçons : comment ces parents déconstruisent les stéréotypes" - Emilie Tôn - *L'Express.fr* - 17 février 2018 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.